

Spécialité : bâtiment, travaux publics, voirie réseaux divers

Option : menuisier

I. Connaissances théoriques de base

- Identifier les types de chantiers : en intérieur, à l'extérieur, travaux neufs, réhabilitation.
- Localiser le chantier : intérieur, extérieur, en hauteur, en toiture.
- Connaître les bois et leurs dérivés.
- Connaître et utiliser l'outillage courant : mortaiseuses (à mèche, à chaîne), scie à ruban, scie circulaire, raboteuse, ponceuse, dégauchisseuse, toupie, tétonneuse ...
- Différencier et disposer les types de chevilles.
- Différencier les liaisons par vis, clous, agrafes.
- Différencier un traitement préventif et un traitement curatif.
- Connaître les grands principes de l'isolation (phonique, thermique).

II. Mise en œuvre

- Affûter les outils.
- Ajuster, traîner, couper, raccorder, fixer.
- Exécuter des assemblages (manuels, mécaniques).
- Assembler à mi-bois, à queue d'aronde, coupes d'angles, rainure et languette.
- Réaliser un assemblage avec modification (feuillure, rainure, moulure).
- Réaliser un tenon.
- Débiter un panneau.
- Travailler en butée.
- Monter des tiroirs.
- Poser une menuiserie en P.V.C., en aluminium.
- Monter/coller à la colle vinylique.
- Réaliser un assemblage avec des moulures raccordées d'onglet.
- Tracer et entailler des lames de persiennes.
- Effectuer les finitions.
- Stocker du bois.

III. Calcul, lecture de plan, prises de mesures et schéma

- Calculer une longueur, un périmètre, une surface, un volume et un débit.
- Faire des conversions de surfaces, de volumes.
- Savoir lire un plan et dessiner un croquis.
- Représenter des assemblages.
- Prendre des cotes sur un chantier.
- Réaliser des tracés géométriques, des plans sur règles, des tracés d'angles.

IV. Hygiène et sécurité du travail

- Nettoyer le chantier (finition), et entretenir le matériel.
- Ranger les outils notamment les plus tranchants.
- Connaître et respecter les règles d'hygiène et de sécurité :
 - sécurité liée aux produits, aux matériaux utilisés (nuisances, nocivité, toxicité...) et à l'utilisation de l'outillage (blessure, coupure, brûlure, risque électrique...);
 - sécurité des installations (notions de matériels électriques), sécurité des personnes ;
 - sécurité liée au métier : manutention de charges lourdes, risques liés à la coactivité.
- Connaître et porter les équipements de protections individuelles nécessaires (gants, chaussures de sécurité, casque, masque respiratoire...).
- Avoir les gestes et postures adaptés.
- Maîtriser la classification et le stockage des matériaux (classement UPEC).
- Connaître les différents types d'extincteurs et savoir les utiliser.